



Un gendarme dévoile des information a un civil

Par **yoyo35**, le **14/03/2015** à **14:25**

bonjour,

j'ai u un soucis d'alcool lors d'un contrôle de gendarmerie il y a 15 jours suspension immédiate du permis. le lendemain matin je prévient directement mon directeur et bien sur je lui dit vraiment là vérité pour info ma femme vient de me quitte ce soir la est je décide de boire et de prendre ma voiture je sais que c'est vraiment pas bien bref vu les circonstances je décide de ne pas dire la vérité a mes collègues et aussi a mon ex compagne 2 jours a près j'apprend que certain de mes collègues sont mi au courant des fait parce que le gendarme qui ma contrôle et le beau frère d'un client est ce vraiment normale qu'un gendarme dévoile des fait lors d'un contrôle avec des détails?

je sais que je n'aurai pas du faire sa mes ces fait .

merci d'avance pour vos réponses

Par **razor2**, le **15/03/2015** à **11:48**

Bonjour, non bien sur, ce n'est pas normal. Vous pouvez en avertir le Procureur de la République qui fera sans doute rappeler à ce gendarme son devoir de réserve...